

Congé parental à temps partiel 80%

Par Sandra62, le 27/09/2017 à 18:46

Quelqu'un pourrait me renseigner svp

Par **P.M.**, le **27/09/2017** à **20:05**

Bonjour,

Inutile d'ouvrir un nouveau sujet dont on ne comprend pas ke sujet...

Les contributeurs le font bénévolement sur leur temps libre, il faudrait donc avoir un peu de patience d'autant que votre problème n'a pas un caractère d'urgence absolue...